



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

**Division des Etablissements  
d'Enseignement Privés**

DEEP 1  
Service des opérations  
collectives et de la  
coordination paye

Affaire suivie par  
Catherine JOLY

Téléphone  
01.57.02.64.81  
Mél : catherine.joly@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : www.ac-creteil.fr



La rectrice de l'académie de Créteil,

Vu l'article R 914 – 19 – 5 alinéa 2 du code de  
l'éducation

ARRETE :

Article unique:

Le nombre de contrats offerts, au titre de l'année 2018, au second concours interne de professeur des écoles est fixé à 10 et réparti ainsi qu'il suit :

Seine et Marne : 2  
Seine Saint Denis : 6  
Val de Marne : 2

Fait à Créteil, le 12 février 2018

Pour le Recteur et par délégation  
le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

  
Julien MOISSETTE